



contravention avec mauvais nom et adresse

Par **gauphy**, le **26/04/2021** à **15:56**

Bonjour,

Ayant reçus une contravention pour non respect du couvre feu à 135 € pour mon fil mineur de 15 ans, je souhaiterais savoir quel recours est possible sachant que le nom ne correspond pas, est mal orthographié ainsi que le numéro de l'avenue.

Merci de cordialement.

Par **amajuris**, le **26/04/2021** à **16:03**

bonjour,

il s'agit d'une erreur de plume qui ne remet pas en cause la contravention puisque que votre fils a été contrôlé par des agents assermentés.

salutations

Par **gauphy**, le **26/04/2021** à **18:17**

Merci d'avoir répondu à ma question mais laquelle il me reste un doute qui subsiste c'est que cette amende est arrivé par la poste et que le facteur me la déposé à cause de la similitude du nom car il connaît le quartier; mais je ne suis pas séné avoir reçus cette lettre avec un

autre nom et autre adresse inscrite. mon fils n'a rien reçus des agents ni signez quoi que ce soit.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **27/04/2021** à **06:56**

Bonjour,

C'est peut-être bien votre fils qui a donné ces informations déformées à l'agent verbalisateur mais, comme dit précédemment, cet agent est assermenté et, s'il connaît bien le quartier, il sera à même de reconnaître votre fils donc, en cas de confrontation au tribunal, votre fils sera en bien mauvaise posture.

Ensuite, faire le mort au prétexte que vous n'êtes pas sensé avoir reçu cet avis de contravention ne me semble pas une idée géniale. En effet, dans 2 mois l'amende sera majorée à 375 euros, le dossier sera transmis au Trésor Publis aux fins de recouvrement forcé de ces 375 euros et cela entraînera des frais supplémentaires. Est-ce que ça vaut le coup, et le coût, pas sûr.